

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2003

SOUS LA PRESIDENCE DE M. Jean Luc BOYER, MAIRE

PRESENTS : MM. BOYER – LREOUGE – MERCIER – BRUEZ – CARPENTIER – FOULET – LAUDE
 – WIART – CUVULLIER – THUIN
 Mmes CEREGNAUCOURT – CACHEUX – BRANCART – COQUART – CATTIAUX

1) COMMUNE : Vote du budget primitif

a) Vote des taux de taxes des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties) :

Les taux retenus sont inchangés :

- × Taxe habitation : 10,48 %
- × Taxe foncière (bâti) : 14,38 %
- × Taxe foncière (non bâti) : 49,27 %

b) Subventions

Le montant total des subventions accordées au titre de l'exercice 2003 s'élève à 21 595 € (en 2002 : 19 806 €)

	2002	2003
Secours Populaire Français	0 €	30 €
Team Loisirs Evasion	0 €	800 €
Les Mômes de l'Ecole Victor Hugo	0 €	700 €
Assoc. De Coord. Des Centres de Loisirs	20 €	20 €
I.F.A.C.	77 €	77 €
Instituts Pasteur de Lille	31 €	31 €
Assoc. Départ. Des A.C. Résistants du PdC	31 €	31 €
Centre de recherche sur le cancer	31 €	31 €
Union des DDEN de Marquion	100 €	100 €
A.E.P. St Joseph (×détail ci-dessous)	10 918 €	8 874 €
Coopérative scolaire école Victor Hugo	381 €	400 €
Comité des Fêtes	2 330 €	2 500 €
Associations Sports et Loisirs	1 220 €	1 524 €
Union Amicale Cycliste	762 €	762 €
Anciens et Anciennes Elèves de l'Ecole Publique	305 €	305 €
Anciens Combattants (39-45 et A.F.N.)	305 €	305 €
Association sportive de Bourlon	2 363 €	2 000 €
La Clé des Chants	305 €	305 €
Judo Cambrai-Cambrésis	457 €	2 500 €
Association des S/Officiers de réserve de Cambrai	100 €	200 €
Les Donneurs de Sang Bénévoles	70 €	100 €
TOTAL	19 806 €	21 595 €

(×) A.E.P. ST Joseph (participation obligatoire) :

- Maternelle : 30 × 27 élèves	810 €
- Primaire : participation obligatoire :	
$\frac{164,83 \times 106,4}{104,4} = 167,99 \times 48 \text{ élèves} =$	8 064 €
	8 874 €

c) Vote du budget :

Il s'équilibre en recettes et dépenses :

- section de fonctionnement : 548 079 €
- section d'investissement : 208 167 €

2) Budget primitif 2003 du Service des Eaux :

Il s'équilibre en recettes et dépenses :

- section de fonctionnement : 18 445 €
- section d'investissement : 12 644 €

3) Communauté de communes de Marquion : Rapport de la commission locale d'évaluation des charges

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des charges présenté par le Maire et qui laisse apparaître une minoration de la dotation de compensation de 5 342 € 24 compte tenu de la prise en charge par la communauté de communes à hauteur de 50 % du service des encombrants (62669€/2) et des annuités d'emprunts restants à payer relatives aux travaux chemin de Moeuvres (61 856 € 25). En d'autres termes, le coût des encombrants et divisé par deux et le remboursement des annuités d'emprunts relatives au chemin de Moeuvres est transféré à la Communauté de Communes.

4) Travaux de borduration et trottoir du CD 16

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise CATHELAIN, étant la moins disante, a été retenue pour la réalisation des travaux d'aménagement (trottoirs, borduration, assainissement). Le montant des travaux s'élève à 34 515 € 36 TTC.

5) Convention d'occupation précaire à la SARL « Les Ecuries de Bourlon »

Le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de signature d'une convention d'occupation précaire pour la parcelle cadastrée ZO 86 lieudit « Les Trois Cornets » avec la SARL « Les Ecuries de Bourlon ». Le Conseil Municipal Approuve cette convention.

6) Questions diverses

× Eclairage public :

Le maire informe le Conseil Municipal qu'un troisième devis à été sollicité auprès de l'entreprise EITF.

× Activités du CCAS :

Le Maire donne lecture du compte rendu du CCAS. Les aides apportées au cours de l'année 2002 ont été destinées à résoudre des situations de besoins urgents. Des chèques cadeaux ont également été attribués aux enfants handicapés de la Commune. Les nouveaux critères d'attribution qui s'appuient sur les revenus des intéressés ont été pleinement appliqués.